

ARRETE N° 2024-SCOLARITE-RF-34-3

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

La Présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu l'avis de l'Institut d'enseignement à distance du 8 octobre 2024 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de **l'Institut d'enseignement à distance** pour l'année universitaire 2024-2025 :

DU Criminologie	Franck ARPIN-GONNET
Licence mention Droit	Michel JUHAN
Licence mention Informatique	Ben Ali CHERIF / Guillaume BESACIER
Licence mention Psychologie	Catherine MARION/ Léonore ROBIEUX
Licence mention Sciences de l'Education (L3)	Anthippi POTOLIA
Master mention Droit public parc. Droit public général	Sophie JEUSSEAUME
Master mention justice, procès, procédures parc. droit processuel	Catherine PUIGELIER
Master 1 mention Droit de la Santé	Cyril CLÉMENT/ Agnès GAUTIER-AUDEBERT

Master 2 mention Droit de la Santé
parc. Droit de la santé, numérique et intelligence artificielle

Bénédicte BEVIÈRE-BOYER
Liza VEYRE

Master mention Psychologie
parc. Psychologie Clinique et Psychothérapies

Arnaud PLAGNOL/
Nathalie DURIEZ (M1) /
Antoine BIOY (M2)

Master mention Psychologie
parc. Psychologie du développement : éducation, troubles et problématiques actuelles

Françoise MORANGE-MAJOUX
Françoise MORANGE-MAJOUX (M1)
Caroline BEAUVAIS (M2)

Master mention Psychologie
parc. Psychologie sociale du travail et de la santé : ressources humaines, santé et risques psycho-sociaux

Lionel DAGOT
Brigitte BARDIN (M1)
Lionel DAGOT (M2)

Master mention Sciences de l'éducation
parc. Education tout au long de la vie

Francis LESOURD/
Martine MORISSE

Master 1 mention Informatique parcours Big Data

Ben Ali CHERIF/
Rakia JAZIRI

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'Institut d'enseignement à distance et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 14 octobre 2024

La Présidente

Annick ALLAIGRE

Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis
pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur général adjoint des services

Arnaud DESJARDIN